

Réaction à l'annonce du maintien de l'école de la marine marchande de Saint-Malo

La Région souhaite être partie prenante de la réflexion sur la formation maritime

Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat aux transports, a annoncé que la fermeture de l'école de la marine marchande de Saint-Malo n'était plus à l'ordre du jour, lors des Assises de l'économie maritime, le 2 décembre, au Havre. Son existence, avait en effet été remise en question en janvier dernier, dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur maritime. L'Etat souhaite en profiter pour réorganiser l'enseignement maritime en créant, avant fin 2009, une seule école nationale supérieure de l'enseignement maritime, implantée sur quatre sites : Marseille, le Havre, Nantes et Saint-Malo. Jean-Yves Le Drian, président de la Région, entend associer la Bretagne à ce travail de fond.

La marine marchande s'appuie sur 4 écoles situées à Marseille, Le Havre, Nantes et Saint-Malo. Or, en janvier 2008, dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur maritime, Dominique Bussereau avait annoncé un projet d'établissement implanté uniquement sur deux sites. Les écoles de Saint-Malo et de Nantes en étaient exclues. La principale raison de la réforme : le manque d'attractivité de ces formations auprès des jeunes. Jean-Yves Le Drian, soucieux de défendre un secteur maritime synonyme d'avenir pour la Bretagne, et qui attire chaque année plus de 2 000 étudiants, a alors initié un dialogue avec Dominique Bussereau et Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, de l'énergie et du développement durable.

L'école de Saint-Malo reste un établissement de haut niveau

Le 2 décembre 2008, en annonçant la création d'une école nationale supérieure de l'enseignement maritime, implantée sur quatre sites : Marseille, le Havre, Nantes et Saint-Malo, Dominique Bussereau mettait fin à l'incertitude liée à ces fermetures éventuelles. Il garantissait son maintien comme établissement délivrant des formations de haut niveau.

A cette occasion, le Secrétaire d'Etat a également annoncé le lancement d'une mission qui déterminera les enseignements et les moyens alloués à l'école de Saint Malo. Afin de répondre aux enjeux et défis du secteur maritime sur la Région, la Bretagne souhaite aujourd'hui être associée, de près, à ce travail et apporter des pistes de réflexion.

Contacts Service Presse Région Bretagne :

Odile BRULEY
Marianne REI

☎ 02.99.27.13.55 / 06.76.87.49.57
☎ 02.99.27. 96.96

✉ o.bruley@region-bretagne.fr
✉ marianne.rei@region-bretagne.fr

Mettre en place une formation maritime polyvalente

« A l'image de solutions adoptées ailleurs en Europe, autour de la figure centrale de l'officier navigant », Jean-Yves Le Drian exprime la nécessité de voir « se développer une offre de formation bien plus large pour les métiers de la mer ». Ce dernier pense en effet, « qu'il faut désormais considérer que l'enseignement supérieur maritime ne se limite pas à la seule formation des officiers embarqués au commerce. Une grande école des métiers de la mer n'est pas seulement une école des métiers du transport maritime. »

La Région exprime ainsi la pertinence de son territoire –au carrefour de la Manche et de l'Atlantique- comme lieu de formations diversifiées, délivrant, grâce à une exceptionnelle richesse d'établissements de formations, des diplômes du niveau BEP au doctorat et entend ainsi affirmer sa place au niveau national.

Favoriser l'attractivité des métiers maritimes et, ainsi, répondre aux besoins d'un secteur, véritable pilier de l'économie bretonne, tel est l'engagement du Conseil régional de Bretagne pour déterminer les compétences dont il aura besoin pour l'avenir.